

Adresse de la société populaire de La-Charité-sur-Loire (Nièvre),
lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de La-Charité-sur-Loire (Nièvre), lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au
8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 306-307;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21503_t1_0306_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Oùï, citoyens Représentans, nous réitérons de nouveau entre vos mains, le serment sacré de maintenir la Liberté, l'Égalité, la République une et indivisible ou de nous ensevelir sous leurs ruines, nous vous jurons de nouveau de rester toujours inviolablement attachés à la Représentation nationale que nous regarderons toujours comme le seul point de raliement de tous les patriotes. Continués à instruire le peuple sur ses droits et ses devoirs et bientôt l'édifice de la République s'élèvera sur des bases inébranlables.

Aujourd'hui on a fait lecture de l'adresse au peuple français décrétée par la Convention nationale et du rapport de Lindet au nom des trois comités réunis; cette lecture a été plusieurs fois interrompue par des cris mille fois répétés de vive la Convention, vive la République, périsent les traitres, les ambitieux, les intrigants et les dilapidateurs.

Les membres composant le comité de correspondance.

Suivent 3 signatures.

La société après avoir entendu la lecture de l'adresse à la Convention nationale présentée par son comité de correspondance en a adopté la rédaction à l'unanimité. Roanne, département de la Loire, ce vingt cinq vendémiaire l'an trois de la république française, une et indivisible.

AMLER, *président*, LAPIERRE, PRESLES, *secrétaires et une autre signature.*

c¹³

[*La société populaire et les citoyens des tribunes de Martel, à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (26)

Citoyens

La société populaire de Martel a pris lecture de votre adresse au peuple français; les sentimens de justice et d'humanité qu'elle inspiroit, ont embrasé nos âmes, par elle, la Revolution du neuf thermidor est consolidée, par elle, le gouffre que la sceleratocratie avoit creusé pour enterrer la liberté est comblé. Nos vœux sont remplis, vous avés bien mérité de la Patrie.

Suivent 80 signatures, dont 10 non autographes.

c¹⁴

[*La société populaire d'Issoire à la Convention nationale, s. d.*] (27)

Liberté, Égalité, Mort aux tirans,
aux traitres et aux intrigans.

Citoyens Représentans

Nous venons de lire votre adresse aux français du 18 de ce mois. Nous avons aplaudi avec entouziame à tous les principes qu'elle renferme, ils rejouissent les véritables republicains et dézollent les intrigans, les fripons, ainsi que ces hommes sanguinaires qui aimaient à se gorger du sang de leurs semblables. Nous nous félicitons du serment que vous avés fait sages législateurs de ne point quitter votre poste jusqu'à ce que vous ayez assis la République sur de pareilles bases; soutenez avec energie le gouvernement révolutionnaire, mais ne souffrez plus qu'on l'avisille par des actes arbitraires, par des atrocités que la nature et la justice désavouent; protegez les sociétés populaires, mais poursuives sans relache ces hommes pervers, ces patriotes excluzifs qui cherchent à les egarer, qui ne cessent de crier à la persécution pour distraire l'attention publique du pillage et des crimes de toute espece dont ils se sont rendus coupables; enfin veillez à ce que les places ne soient toujours remplies que par des fonctionnaires patriotes probes, éclairés et qu'elles ne soyent plus l'apanage de l'intrigue, vous verrez que nos ennemis interieurs et extérieurs rentreront dans leur repaire et que la République deviendra impérisable.

Tels sont citoyens Représentans, les principes d'après lesquels le representant du peuple Musset vient d'opérer dans notre district, chargé par vous d'épurer les autorités constituées et de juger les détenus, il a fait toutes ses opérations dans le sein de la société en prezance du peuple et d'après le vœu du peuple. Il a mis dans sa conduite la sévérité, la justice et la dignité qui convenait à son caractère. Il nous a parlé de toutes les vertus qui doivent caractériser un Republicain avec le langage de l'homme qui sçait les pratiquer, en un mot il a fait le bien, nous aimons à vous le dire, persuadés que en faisant le bonheur du peuple, votre collègue a remply vos intentions les plus cheres.

Quant à nous, compter sur le serment que nous renouvellons dans vos mains, de nous râlher toujours à la Convention et de mourir pour la defendre. Vive la République, vive la Convention.

Suivent 69 signatures.

c¹⁵

[*La société populaire de La-Charité-sur-Loire à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (28)

(26) C 325, pl. 1408, p. 23.

(27) C 325, pl. 1408, p. 15.

(28) C 325, pl. 1408, p. 12.

Liberté, Égalité, fraternité.

Citoyens représentans,

Il serait difficile de pouvoir vous exprimer l'impression délicieuse qu'à faite sur nous et sur toute notre assemblée, votre consolante adresse au peuple français. Nous avons arrêté sur le champ qu'il en serait fait lecture à trois séances consécutives aussi ces répétitions, loin d'en diminuer l'intérêt, n'ont-elles fait que l'accroître. En effet, après cet état de terreur qui avait si long-tems resserré tous les coeurs français, quoi de plus satisfaisant pour nous, que de vous voir nous manifester vos sollicitudes, dissiper nos alarmes, verser vous mêmes un baume salutaire sur nos plaies, enfin de voir la convention, comme une mere tendre rassembler ses enfans autour d'elle, ranimer notre confiance, nous montrer les pièges dont nous environnent des hommes pervers, d'autant plus dangereux qu'ils savent prendre toutes les formes les plus trompeuses.

Eh quoi! pourrions-nous encore être leurs victimes? quoi! le français ce premier peuple de l'univers, lui, fait pour être à jamais un modèle de gloire, irait bassement céder aux caresses insidieuses d'un tyran qui ne le flatte que pour l'asservir! il irait lâchement reprendre des fers qu'il a brisés avec tant d'honneur!

Le factieux le moins politique peut-il douter qu'il ne fût le premier sacrifié à la défiance du despote dont il aurait servi la trame? comment ne s'en est-il pas aperçu surtout lorsqu'il voyait l'infâme Robespierre se baigner dans des fleuves de sang? qu'il juge donc de l'avenir par le présent et qu'il se dise : qu'aurait fait ce monstre après avoir usurpé la dictature, puisque même auparavant, il faisait tout trembler? pense-t-on asséoir les bases d'un gouvernement libre et paisible sur des échafauds et sur des monceaux de guillotins? Un usurpateur ne voit-il pas qu'en se faisant craindre, il repousse loin de lui tous les coeurs. Ne sait-il pas que de la crainte à la haine, il n'est qu'un pas? qu'ont opéré tous ces patriotes hypocrites et convulsionnaires en vexant, en traitant de modérés ces hommes laborieux, modestes dont le civisme est tout entier dans le coeur et non sur les lèvres? qu'ont-ils opéré, ces faux patriotes, par leurs cris immodérés?... ils ont engourdi, ils ont glacé la vertu dans les coeurs vraiment républicains. Ils ont révolté les bons citoyens, il leur ont, nous oserions presque dire, fait haïr la révolution.

Mais vous, au contraire, sages représentans, que faites vous en nous prêchant avec aménité l'union, la justice, l'amour et le respect des lois? Ce que vous faites?... autant de prosélites que d'auditeurs. Vous ramenez les incrédules, vous réchauffez les tièdes, vous electrisez les ames brulantes et pour tout dire en un mot, vous faites chérir la révolution, ce chef-d'oeuvre de l'esprit humain, le triomphe de la raison, de la vérité et le bonheur de l'humanité entière.

Nous vous jurons donc, immortels législateurs, un attachement, un dévouement inviolable, nous vous renouvelons ici le serment que

nous vous avons déjà fait mille fois de ne reconnaître aucune autre autorité directe que la vôtre, vous serez notre centre unique, notre fanal, notre boussole, notre point de ralliement, enfin notre asyle dans toutes les circonstances. Vous seuls avez mérité la confiance et le pouvoir dont le peuple vous a investis et nous fermerons toujours la bouche aux déclamateurs qui voudront parler plus haut que la représentation nationale.

Tels sont les sentimens qui nous animent et nous animeront invariablement jusqu'au dernier soupir.

Périssent les traitres! vive la Convention! vive la République!

Les membres du comité de correspondance.

Suivent 35 signatures.

c¹⁶

[*La société populaire républicaine de Ferrières à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (29)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans,

Un crêpe funebre couvrait l'horizon de la France avant les journées des 9 et 10 thermidor : les oppresseurs du peuple insultaient au malheur de leurs freres, pillaient la fortune publique, et foulaient aux pieds la sainte humanité; votre infatigable courage a fait disparaître ces jours de deuil et de calamités, et les tyrans ne sont plus, et nos armées marchent de victoires en victoires.

L'adresse sublime que vous venez de présenter au peuple français a été reçue avec enthousiasme et reconnaissance; elle sera la regle éternelle de notre conduite, comme la Convention nationale a toujours été et sera toujours notre seul ralliement.

Quelques agitateurs, flétris dans l'opinion publique, ont quelquefois fait retentir leurs bourdonnemens autour de nous, en cherchant à nous diviser; mais fidèles à nos devoirs et inébranlables dans nos principes, nous avons rejeté avec mépris et fermeté les desseins pernicieux de ces prétendus amis de la Patrie.

Depuis notre institution, nous n'avons appartenu à aucune affiliation de société, nous n'avons eu de correspondance qu'avec la Convention nationale; nous avons pensé que nos devoirs étaient d'éclairer nos concitoyens, de leur expliquer les lois, de leur faire aimer la Patrie, de leur mettre sans cesse sous les yeux que la justice et la probité étaient les soutiens de la République, et c'est ainsi que malgré les vœux des exaspérés, nous avons conservé parmi nous la Paix et l'union, le respect des lois, celui des personnes et des propriétés.